

NOUVEAUTE

RENTREE 2016/2017

CARTE ICAR ABONNEMENT

DU NOUVEAU POUR NOS JEUNES USAGERS

Un accès **ILLIMITÉ** à une ligne du réseau Anjoubus en dehors des périodes scolaires



Tellement plus simple et plus économique

anjoubus
le réseau de transport du Département de Maine-et-Loire

Depuis le 1^{er} septembre 2016, les personnes de moins de 25 ans scolarisées ou domiciliées en Maine-et-Loire peuvent bénéficier de la carte Icar Abonnement leur permettant **de voyager librement et en illimité sur une ligne Anjoubus** en dehors des périodes scolaires à savoir les mercredis après 12 h 00, les samedis et durant les vacances scolaires. Cette carte est délivrée par les transporteurs et la gare routière. Son coût est de **78 €**. Validité jusqu'au 2 septembre 2017.